
Intégration commerciale du Maghreb : Analyse par les indicateurs de régionalisation

Djalal REZKI

Doctorant en Economie et Gestion, Département des Sciences Economiques, Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (SEGC), Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 06000 Bejaia, Algérie
djalal_rezki@hotmail.fr

Farid YAICI

Professeur en Sciences Economiques, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 06000 Bejaia, Algérie.
farid_yaici@yahoo.fr

Résumé

La concentration et l'intensification des flux commerciaux à l'intérieur des groupes régionaux constituent les premiers piliers de la réalité régionale. Ils sont utilisés pour mesurer la réussite d'une expérience d'intégration économique. L'objet de cet article est d'évaluer la régionalisation commerciale à l'intérieur des pays du Maghreb. Pour ce faire, nous utilisons des indicateurs d'analyse proposés par la théorie du commerce international tels que la part du commerce intra-régional, la matrice des échanges commerciaux, l'indice d'intensité commerciale et les taux de croissance du commerce. Le but de l'étude est de fournir quelques conclusions sur la régionalisation commerciale au Maghreb.

Mots-clés

Intégration économique, régionalisation, commerce, échange, Maghreb.

Abstract

The concentration and intensification of trade flows inside the regional groups constitute the first pillars in the regional realities. They are used to measure the success of economic integration experience. So, the object of this article is to evaluate the commercial regionalization within the Maghreb countries. To do this, we use analytical indicators proposed by the theory of international trade such as the part of intra-regional trade, the matrix of trade, the trade intensity index and the growth rate of trade. The purpose of the study is to provide some conclusions about the commercial regionalization in the Maghreb.

Key-words

Economic integration, regionalization, trade, exchange, Maghreb.

Classification JEL

F14, F15.

Introduction

Depuis la fin des années quatre-vingt, le système économique international est modelé par des dynamiques d'intégration régionale actives. Ce regain d'intérêt pour la régionalisation s'explique par l'augmentation des échanges économiques et culturels résultant du phénomène de la mondialisation.

Face à la montée en puissance des firmes multinationales et des ouvertures économiques, les pays maghrébins s'interrogent sur leur devenir. De ce fait, le projet de construction d'une communauté économique maghrébine est mis en avant depuis déjà quelques années comme une nécessité et un impératif pour les pays maghrébins qui leur permettra de dépasser leur impasse actuelle.

L'intégration régionale entre les pays maghrébins semble a priori pertinente et les arguments en sa faveur sont nombreux. Elle pourrait être un facteur susceptible de « libérer leur potentiel économique » (Banque africaine de développement, 2012), et un levier de croissance pour chacun des pays concernés (Banque africaine de développement, 2013).

La concentration et l'intensification des flux économiques, y compris les échanges commerciaux, constituent les premiers piliers du processus d'intégration économique régionale et ils sont utilisés pour mesurer la réussite d'une telle expérience. L'objet de cet article est donc l'évaluation de l'intégration commerciale des pays maghrébins à travers l'analyse de leurs échanges commerciaux.

Notre méthode d'approche consistera à utiliser la panoplie des outils statistiques qu'offre la théorie du commerce international, à savoir : la part du commerce intra-régional, la matrice des échanges commerciaux, l'indice d'intensité du commerce et le taux de croissance du commerce.

Le premier indicateur, qui est la part du commerce intra-régional, donnera un aperçu sur le degré de concentration des échanges intra-régionaux. La matrice des échanges commerciaux complètera le premier indicateur et expliquera le déroulement des échanges commerciaux entre les pays du même groupe régional. L'indice d'intensité commerciale relative donnera des indications sur l'intensité des relations commerciales entre les pays membres. Quant au taux de croissance des échanges, il permettra de mesurer le dynamisme (évolution ou recul) des échanges commerciaux au cours des années.

Pour ce faire, nous progresserons en trois sections. La première section présentera les principales études empiriques sur la réalité commerciale au Maghreb. La deuxième section présentera les principales caractéristiques des économies maghrébines. La troisième section procédera à une évaluation de l'intégration commerciale dans les pays du Maghreb à travers les indicateurs de régionalisation.

1. Quelques études antérieures relatives à l'intégration commerciale du Maghreb

La régionalisation est l'un des piliers de l'intégration économique régionale composée essentiellement du régionalisme et de la régionalisation (Figuière et Guilhot, 2006). Il s'agit d'un constat empirique de recentrage des relations sur une zone (Hugon, 2003).

Le terme régionalisation sera mobilisé dans cet article pour qualifier le pilier commercial de l'intégration économique dans les pays du Maghreb.

Dans la littérature économique, il existe deux principales méthodes pour évaluer la réalité commerciale régionale. La méthode économétrique basée sur le modèle de gravité qui est l'outil le plus utilisé pour estimer et mesurer les affinités commerciales entre les pays. Il permet d'expliquer l'intensité et la nature des échanges bilatéraux et mesure les effets de la formation des unions douanières et des politiques du commerce extérieur (Fontagné *et al*, 2002).

Les principales études qui ont porté sur l'évaluation des flux commerciaux entre les pays du Maghreb à l'aide de ce modèle sont au nombre de quatre.

La Banque mondiale (2006) montre, en utilisant des données de panel à partir d'un échantillon de 170 pays sur la période 1980-2004, que le potentiel pour le commerce intra-régional de marchandises au Maghreb est limité.

Achy (2007) se concentre sur les pays d'Afrique du nord. Il a évalué le niveau potentiel du commerce des pays de la sous-région par rapport à son niveau actuel, compte tenu des caractéristiques économiques, historiques, géographiques et culturelles en utilisant le modèle gravitationnel. Les résultats obtenus ont montré que les exportations simulées seraient dix fois plus élevées par rapport à leurs niveaux actuels.

L'étude sur le projet de création d'une communauté économique maghrébine (CEM) réalisée par le groupe IDEACONSULT (2007/2008) a tenté de quantifier les potentialités et les retombées liées à la création de la CEM à travers une analyse sectorielle pour l'année 2006 en passant de la zone de libre-échange jusqu'à l'union monétaire en appliquant le modèle gravitationnel. Les résultats ont montré que les pays du Maghreb possèdent des

avantages comparatifs qui pourraient être exploités pour réussir leur intégration commerciale et un impact positif non négligeable sur les échanges intra-maghrébins en passant de la zone de libre-échange à l'union monétaire.

Oueslati et Brini (2013) ont évalué le niveau potentiel des exportations par secteur pour quatre pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc et Libye) dans un échantillon de 57 pays en appliquant le modèle gravitationnel pour une période allant de 1980 jusqu'à 2007. Les résultats obtenus ont montré que les pays du Maghreb ont à la fois des similitudes et des diversités selon certains avantages comparatifs qui pourraient contribuer à stimuler le commerce intra-régional et à améliorer les perspectives commerciales au Maghreb.

Dans cet article, nous utilisons la méthode économique basée sur le calcul d'un ensemble d'indicateurs économiques à savoir : la part du commerce intra-régional, la matrice des échanges commerciaux, l'indice d'intensité du commerce et le taux de croissance du commerce qui sont couramment utilisés dans la littérature économique (Sachwald, 1996 ; Unal-Kesenci, 1998 ; Sakakibara et Yamakawa, 2003, Petri 2006, etc.) pour valider des résultats sur les flux commerciaux. Nous privilégions cette méthode pour sa simplicité afin d'éviter les problèmes économétriques inhérents au modèle de gravité et pour la pertinence des indicateurs proposés par la théorie du commerce international.

2. Caractéristiques économiques des pays du Maghreb

Avant de procéder à l'évaluation de la régionalisation commerciale du Maghreb, nous pensons qu'il est d'abord utile de présenter les caractéristiques économiques individuelles de chacun des pays maghrébins dans le but de déduire le type de spécialisation économique de ces pays et la contribution de leurs exportations, y compris les produits dominants dans leurs développements économiques. Ceci donnera également des indications sur la similarité et la complémentarité économique qui pourraient exister entre ces pays.

2.1. Caractéristiques économiques de l'Algérie

L'Algérie se caractérise par une économie dominée par le secteur des hydrocarbures qui représente la locomotive de l'économie nationale et le principal pourvoyeur de fonds pour le budget de l'Etat. Selon le rapport annuel de la Banque d'Algérie pour 2013, ce secteur a engendré 65,6% du total des recettes budgétaires de l'Etat en 2009, 66,1% en 2010, 68,7% en 2011, 66% en 2012 et 61,9% en 2013. Sa contribution au PIB durant la même période a été respectivement de 31,2%, 34,9%, 36,1%, 34,4% et 30%.

Avec 97,28%⁵⁰ d'exportations d'hydrocarbures et 2,72% d'exportations hors hydrocarbures pour la période (2000-2013), l'Algérie est considérée comme une économie peu diversifiée et peu compétitive mais extravertie. Les taux d'ouverture de l'économie nationale exprimés par le rapport entre la valeur des échanges commerciaux et le produit intérieur brut se situent à : 30,25% en 2010, 30,29% en 2011, 29,92% en 2012 et 28,73% en 2013. Par ailleurs, en termes de couverture des importations par les exportations, l'Algérie a réalisé des taux de couverture assez importants qui sont de 141% en 2010, 156% en 2011, 143% en 2012 et 120% en 2013.

2.2. Caractéristiques économiques de la Libye

L'économie libyenne est presque similaire à l'économie algérienne. Le secteur des hydrocarbures est le principal pilier de son économie. Selon les rapports de la CNUCED, la part des exportations des hydrocarbures dans les exportations totales est de 95,8% en 2010, 94% en 2011, 97,1% en 2012, 96,6% en 2013. Il constitue à lui seul plus de la moitié du produit intérieur brut. Sa contribution au PIB en 2010 était de 59,34%, 44,59% en 2011, 73,78% en 2012 et 56,63% en 2013. La contribution de la Libye dans l'économie mondiale est fortement excédentaire, les taux de couverture des importations par les exportations sont supérieurs à 100%. Ils sont de 187,24% en 2010, 201,99% en 2011 et 256,33% en 2012 et 143,97 en 2013.

⁵⁰ Direction Générale des Douanes Algériennes (<http://www.douane.gov.dz>)

2.3. Caractéristiques économiques de la Tunisie

La Tunisie est le pays le plus compétitif au niveau du Maghreb en raison de la diversification de son économie. Selon le rapport de la CNUCED, l'indice de diversification⁵¹ de ses exportations est de 0,546 en 2010, 0,541 en 2011, 0,484 en 2012 et 0,493 en 2013.

L'analyse sectorielle effectuée à partir des données de l'Institut National des Statistiques de la Tunisie montre que la structure de ses exportations durant la période (2007-2013) reste prédominée par les textile, habillement et cuir qui représentent 26,51% du total de ses recettes d'exportations et par les industries mécaniques et électriques avec 32,03%, suivi par les énergies et lubrifiants qui contribuent à hauteur de 15,39%. Le reste des exportations tunisiennes composées de la rubrique des produits agricoles et agro-alimentaires et la rubrique des mines, phosphates et dérivés contribuent chacune respectivement à 9,41% et 8,43% du total des exportations tunisiennes.

L'analyse des autres indicateurs du commerce extérieur montre que la contribution des exportations tunisiennes dans la formation du PIB pour la période 2009-2013 ont été respectivement de : 32,14%, 35,97%, 37,34, 36,02 et 34,66%. En outre, l'économie tunisienne est une économie ouverte vers l'extérieur avec des taux d'ouverture qui sont de : 42,83% en 2010, 44,27% en 2011, 44,56% en 2012 et 42,52% en 2013. Quant aux taux de couverture qui sont de : 72,40% en 2010, 72,95% en 2011, 67,84% en 2012 et 68,80% en 2013, ils sont inférieurs à 100%, ce qui explique que la balance commerciale tunisienne est déficitaire.

2.4. Caractéristiques économiques du Maroc

Le Maroc se caractérise par une économie similaire à l'économie tunisienne, mais moins compétitive et moins extravertie. L'indice de diversification de ses exportations durant la période allant de 2010 à 2013 a été respectivement de : 0,695, 0,686, 0,655 et 0,672. Son degré d'ouverture vers l'extérieur durant la même période a été respectivement de : 28,50%, 32,46%, 32,50% et 31,85%. Les taux d'exportation durant les mêmes années ont été respectivement de 18,29%, 20,95%, 20,32%, 20,84%. Les taux de couverture de ses importations par les exportations sont inférieurs à 100%. Ils sont de 50,21% en 2010, 48,91% en 2011, 47,81% en 2012 et 48,61% en 2013.

Selon l'Office des Changes du Maroc, trois groupes constituent les principales marchandises exportées du Maroc vers le reste du monde durant la période (2007-2012). Les demis produits incluant (les engrais naturels et chimiques, les acides phosphoriques, les composantes électriques, etc.) se placent en première position avec 28,76% du total des recettes d'exportation. Les produits finis de consommation formés principalement (des vêtements confectionnés, les articles de bonneterie et les voitures du tourisme, etc.) viennent en seconde position avec 24,89%. L'exportation des produits d'alimentation, de boisson et de tabac se situe en troisième position avec 18,23% des recettes totales. Le reste des exportations concerne les produits finis d'équipement constitués notamment des fils et des câbles avec 13,44%, l'énergie et les lubrifiants avec 2,4% et les produits brut d'origine animale et végétale avec 2%.

2.5. Caractéristiques économiques de la Mauritanie

La structure des exportations de la Mauritanie vers les autres pays du monde reste stable et peu diversifiée. L'indice de diversification de ses exportations est de : 0,788 en 2010, 0,807 en 2011, 0,800 en 2012 et 0,827 en 2013. Les taux de couverture pour la même période ont été respectivement de : 85,04%, 87,74%, 68,07% et

⁵¹ Plus l'indice de diversification est proche de zéro plus les exportations sont diversifiées. S'il est proche de 1 les exportations sont plutôt concentrées.

70,14%. La contribution de ses exportations dans la formation du PIB est de : 57,70% en 2009, 61,31% en 2010, 73,75% en 2011, 67,62% en 2012 et 68,81% en 2013.

Selon l'Office National des Statistiques de la Mauritanie, les exportations mauritaniennes restent dominées par les minerais de fer qui représentent 45,64% du total de ses exportations au cours de la période (2007-2013). Les produits de pêche viennent en deuxième position avec environ 16,01%. Les produits pétroliers occupent la troisième place avec environ 14%, suivi par l'exportation de l'or avec 13,56% des exportations totales. Le reste des exportations mauritaniennes qui représentent 9% concerne le cuivre.

3. Evaluation de l'intégration commerciale régionale au Maghreb

Pour évaluer l'intégration commerciale régionale au Maghreb, nous avons choisi de le faire en calculant des indicateurs d'analyse qui sont complémentaires dans l'interprétation des résultats sur les flux commerciaux à l'intérieur d'un groupe régional et qui sont de l'ordre suivant : la part du commerce intra-régional, la matrice des échanges commerciaux, l'indice d'intensité du commerce et les taux de croissance du commerce.

3.1. Part du commerce intra-maghrébin

Dans la littérature économique, pour évaluer un processus d'intégration économique régionale, des auteurs comme (Sachwald, 1996 ; Unal-Kesenci, 1998 ; Sakakibara et Yamakawa, 2003...) utilisent en premier lieu un suivi sur l'évolution du poids des échanges intra-régionaux dans le but de qualifier les modalités de régionalisation. Ce suivi est effectué pour les exportations, les importations ou encore pour le commerce intra-régional. Cet indicateur sera appliqué sur l'UMA⁵² (Union du Maghreb Arabe), pour une période allant de 1990 qui représente le début de sa création jusqu'à 2013.

Tableau 1 : Echanges commerciaux des pays du Maghreb, en % des flux totaux

	1990	1995	2000	2005	2010	2011	2012	2013
Exportations								
Intra UMA	3,30	3,90	2,26	1,92	2,63	3,05	3,26	3,68
RDM	96,70	96,10	97,74	98,08	97,37	96,95	96,74	96,32
Importations								
Intra UMA	3,50	3,63	3,27	3,04	3,04	3,03	3,91	3,56
RDM	96,50	96,27	96,73	96,96	96,96	96,97	96,09	96,44

⁵² L'UMA a été créée officiellement le 17 février 1989 à Marrakech (Maroc), et désigne l'organisation économique et politique formée par les cinq pays du Maghreb à savoir : l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Libye et la Mauritanie.

Echanges commerciaux globaux								
Intra UMA	3,40	3,76	2,76	2,48	2,83	3,04	3,60	3,62
RDM	96,60	96,24	97,24	97,52	97,17	96,96	96,40	96,38

Source : (1) : Les manuels statistiques de la Cnuced ; (2) : <http://www.unctad.org>

Les échanges commerciaux globaux = $(X+M)/2$

X : Les exportations. **M** : Les importations. **RDM** : Reste du monde.

L'indicateur met en évidence que les échanges commerciaux intra-maghrébins représentent une part relativement faible de leurs échanges globaux. Ils gravitent autour de 3%. De plus, cette situation ne semble pas s'améliorer, ils sont passés de 3,4% en 1990 à 3,62% en 2013.

Le commerce avec le reste du monde demeure toujours prépondérant, les membres de l'UMA réalisent des échanges qui varient entre 96% et 98% de leurs échanges commerciaux avec les pays hors de la zone, en particulier avec l'Union Européenne.

La comparaison des échanges effectués à l'intérieur des pays du Maghreb par rapport aux autres groupes régionaux confirme encore plus la faiblesse du niveau d'intégration maghrébine, qui est loin des performances et des améliorations réalisées par les autres groupes régionaux comme le montre le tableau suivant :

Tableau 2 : Comparaison du niveau des échanges commerciaux intra-régionaux dans les différentes régions du monde, en % des flux totaux

	1995	2000	2005	2010	2011	2012	2013
UE	64,85	64,64	64,56	61,66	60,97	59,08	59,53
ALENA	41,87	47,64	45,11	41,04	40,81	41,1	41,73
ASEAN	21,50	22,51	25,43	24,9	24,41	24,73	24,60
MERCOSUR	18,79	19,30	20,36	17,47	16,72	16,06	16,09
SADC	15,54	16,66	13,57	14,97	13,81	13,26	17,9
CEDEAO	9,35	10,73	11,15	9,44	7,74	8,98	10,46
COMESA	4,91	4,79	5,60	7,09	7,94	6,39	8,28
UMA	3,76	2,76	2,48	2,83	3,04	3,60	3,62
CEMAC	2,66	2,17	2,53	3,31	2,57	2,33	2,65
CEPGL	0,47	0,63	0,83	0,99	1,25	2,09	2,37

Source : Construit à partir des données de la CNUCED

Ce tableau montre la multiplication des constructions régionales dans tous les continents du monde où des succès ont pu être accomplis dans certains groupes régionaux à l'exemple de l'Union Européenne en Europe, l'ALENA en Amérique du Nord, l'ASEAN en Asie Pacifique, le MERCOSUR en Amérique du Sud.

En Afrique, le SADC constitue le groupe régional le plus intégré, il a toujours été stimulé par le rôle catalyseur de l'Afrique du sud, suivi par le CEDEAO et le COMESA. Quant à l'UMA, le CEMAC et le CEPGL, ils font partie des groupes régionaux où les échanges commerciaux sont les plus faibles.

3.2. Performances comparées en matière d'échange intra-maghrébin

Pour mieux comprendre les échanges intra-maghrébins, nous avons construit les matrices d'exportation et d'importation et des échanges globaux intra-maghrébins. Pour ce faire, nous avons calculé la moyenne des échanges commerciaux bilatéraux pour la période (1990-2013) en utilisant la formule suivante :

$$\text{Moyenne des } X \text{ ou } M = 1/n \sum x_{ij} = 1/24 \sum x_{ij}$$

x_{ij} : Les échanges commerciaux du pays i vers le pays j

Tableau 3 : Echanges commerciaux intra-maghrébins (1990-2013), en millions de dollars US

	Algérie	Tunisie	Maroc	Libye	Mauritanie	total
Exportations intra UMA						
Algérie	-	294,46	310,17	10,21	16,18	631,02
Tunisie	194,98	-	95,60	423,85	8,37	722,8
Maroc	72,51	64,64	-	83,92	32,05	253,12
Libye	18,43	297,92	58,49	-	0,19	375,03
Mauritanie	4,23	1,06	0,76	0	-	6,05
Importations intra UMA						
Algérie	-	171,11	77,88	19,93	4,66	273,58
Tunisie	280,31	-	68,46	317,22	0,83	666,82
Maroc	371,25	103,93	-	64,57	0,80	540,55
Libye	11,29	462,86	88,71	-	0	562,86
Mauritanie	16,99	9,21	35,35	0,19	-	61,74
Echanges globaux intra UMA						
Algérie	-	232,78	194,02	15,07	10,42	452,30
Tunisie	237,64	-	82,03	370,53	4,6	694,81
Maroc	221,88	84,28	-	74,24	16,42	396,82
Libye	14,86	380,39	73,6	-	0,09	468,94
Mauritanie	10,61	5,13	18,05	0,09	-	33,88

Source : Calculs effectués par nous-mêmes à partir des données du FMI

Cette matrice montre les relations bilatérales qui existent entre les pays du Maghreb. Le pays en ligne représente le pays d'origine, et le pays en colonne représente celui de la destination des flux.

D'un côté, la matrice met le point sur les partenaires privilégiés pour chacun des pays maghrébins et d'un autre côté, elle montre la contribution de chacun de ces pays dans les importations, les exportations, ainsi que les échanges totaux vers la région du Maghreb.

Globalement, cette matrice illustre de manière plus précise la faiblesse des échanges commerciaux entre les pays du Maghreb et le rôle marginal dans lequel le commerce intra-maghrébin se trouve confiné.

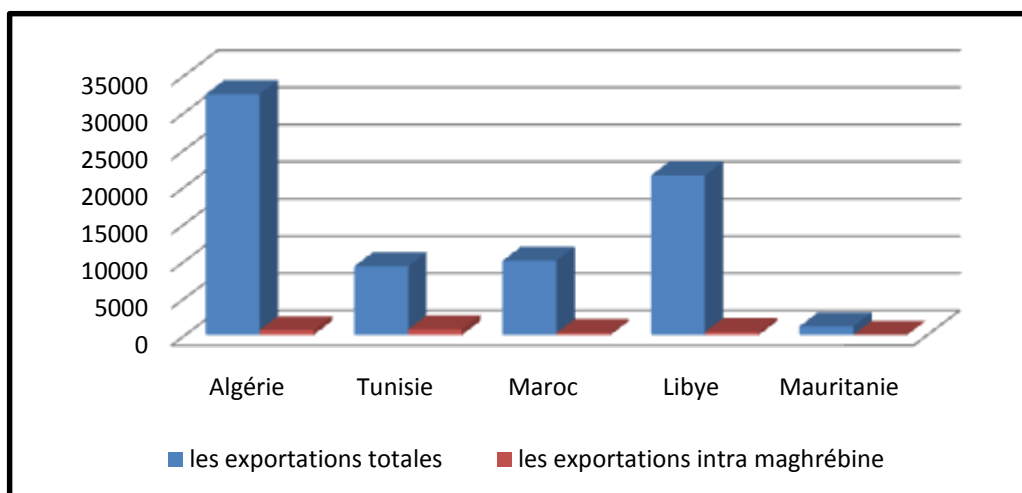
L'objectif de la construction de ces matrices sur les échanges commerciaux est de tenter de comprendre le déroulement des flux commerciaux intra-maghrébins, et de mettre en exergue certaines parts dynamiques dans cette région et les performances comparées entre les pays du Maghreb.

3.2.1. Exportations à l'intérieur des pays du Maghreb (1990-2013)

La matrice d'exportation montre que la Tunisie est le premier exportateur durant la période étudiée (1990-2013) avec une part du 36,36% du total des recettes d'exportation intra-maghrébines. Par contre, ces proportions représentent 31,74% en Algérie, 18,86% en Libye, 12,73% au Maroc et 0,03% en Mauritanie.

L'analyse des exportations de chacun des pays maghrébins vers l'UMA dans les exportations totales aboutit aux résultats suivants (voir figure 1)

Figure 1 : Part des exportations intra-maghrébines dans les exportations totales, (1990-2013), en millions de dollars US



Source : Construit à partir des données du FMI

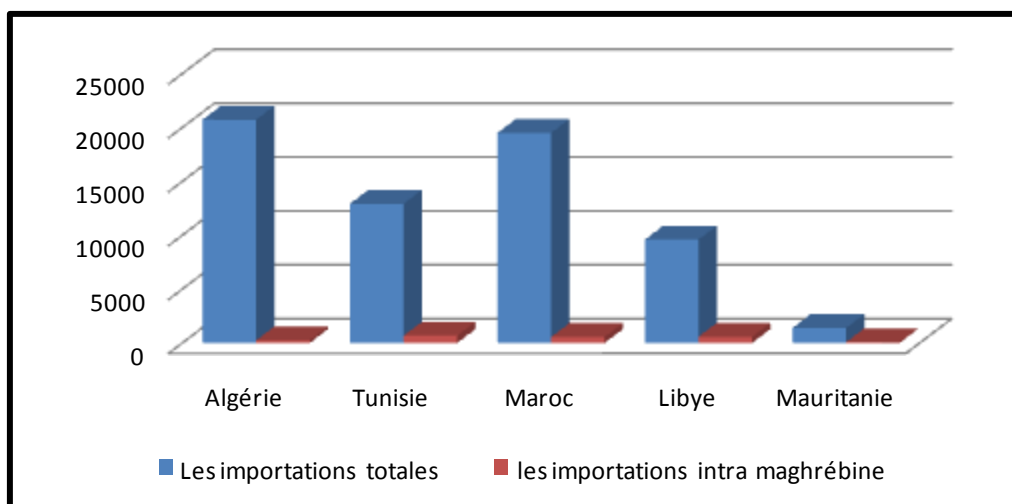
La Tunisie fait beaucoup mieux que les autres pays du Maghreb. Sa contribution aux exportations maghrébines par rapport aux exportations mondiales représente 7,84%. Néanmoins, ce résultat demeure marginal dans le reste des pays du Maghreb : il est de 1,94% pour l'Algérie, 1,74% pour la Libye, 2,53% pour le Maroc et 0,5% pour la Mauritanie.

3.2.2. Importations à l'intérieur des pays du Maghreb (1990-2013)

La matrice d'importation montre également que la Tunisie est le premier importateur intra-maghrébin durant la période observée, avec une contribution de 31,67% du total des importations intra-maghrébines, suivie par la Libye avec une part de 26,73%, le Maroc avec 25,67%, de l'Algérie et enfin de la Mauritanie avec des participations qui sont respectivement de 12,99% et 2,93%.

L'analyse de la part des importations intra-maghrébines dans les importations totales aboutit aux résultats suivants (Voir figure 2)

Figure 2 : Part des importations intra-maghrébines dans les importations totales, (1990-2013), en millions de dollars US



Source : Construit à partir des données du FMI

La Tunisie mais également la Libye arrivent en premières positions, les taux sont de 5,16% pour la Tunisie et 5,87% pour la Libye. Par contre, les taux sont très faibles dans le reste des pays maghrébins avec l'Algérie qui a contribué à hauteur de 1,14%, le Maroc avec 2,77% et la Mauritanie avec 4,49%.

Les résultats précédents sur les exportations et les importations confirment que la Tunisie est le pays le mieux intégré dans l'espace économique maghrébin.

3.2.3. Analyse des échanges commerciaux globaux intra-maghrébins (1990-2013)

A partir du tableau n°3, et d'après les analyses effectuées précédemment sur les exportations et les importations intra-maghrébines, nous pouvons conclure les résultats suivants :

Globalement, le pays qui a toujours réalisé le plus grand volume d'échanges intra-maghrébins est la Tunisie, avec une participation de 33,94% du total des échanges commerciaux intra-maghrébins. Cela montre un certain potentiel de progrès en matière d'échanges réalisés par la Tunisie avec les autres pays du Maghreb. La Tunisie entretient beaucoup plus ses relations avec la Libye et l'Algérie, avec des taux qui sont respectivement d'ordre de 53,33% et 34,20%.

Selon le classement effectué par le FMI pour le top 10 des pays considérés comme les principaux partenaires commerciaux de la Tunisie en 2012, les deux pays maghrébins (Algérie et la Libye) apparaissent dans ce top 10⁵³. Cette prédominance des échanges avec la Libye et l'Algérie est due à leurs caractères de principaux exportateurs des produits énergétiques qui répondent au besoin de l'économie tunisienne. Si la Libye devance l'Algérie, c'est parce que l'Algérie effectue ses opérations presque d'une manière équitable avec la Tunisie et le Maroc vu leurs similarités économiques. Quant à la Libye, elle se base uniquement sur la Tunisie.

⁵³ Le Top 10 des exportateurs vers la Tunisie en 2012 est le suivant : La France, l'Italie, l'Allemagne, **la Libye**, les Etats Unis, l'Espagne, la Grande Bretagne, les Pays-Bas, la Belgique et **l'Algérie**. Le Top 10 des importateurs de la Tunisie est le suivant : la France, l'Italie, l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, **l'Algérie**, **la Libye**, la Turquie, les Etats Unis et la Russie.

En deuxième position, vient la Libye qui mobilise un total de 468,94 Millions de Dollars US, soit 22,91% du commerce intra-maghrébin. Contrairement à l'Algérie, la Libye importe plus de ce qu'elle exporte à l'intérieur des pays du Maghreb. Ses importations ont représenté 1,5 fois ses exportations. Les autres pays du Maghreb, quand ils sont pris individuellement, effectuent leurs relations commerciales au moins avec deux pays voisins avec des proportions assez proches. Quant à la Libye, 81,11% de ses échanges commerciaux se font uniquement avec la Tunisie (79,44% en termes d'exportation et 82,23% en termes d'importation). Les 18,89% qui restent sont partagés entre l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie.

En matière d'échanges intra-maghrébins, l'Algérie se trouve en troisième position avec une participation de 22,09% de l'ensemble du commerce intra-maghrébin. Il est à noter que la contribution de l'Algérie dans le commerce intra-maghrébin est fortement excédentaire, car ses exportations représentent 2,30% fois ses importations. Vu le positionnement géographique central de l'Algérie, ce pays concentre la majorité de ses échanges avec les deux pays voisins : la Tunisie et le Maroc qui sont respectivement d'ordre de 51,46% et 42,89%, alors qu'avec la Libye et la Mauritanie, les parts sont très marginales : 3,33% avec la Libye et 2,30% avec la Mauritanie. Enfin, 95,81% du total des recettes d'exportation de l'Algérie à l'intérieur des pays du Maghreb parviennent des deux pays (Maroc et Tunisie) et 91% de ses dépenses d'importations intra-maghrébines sont destinées également vers ces deux pays.

Du point de vue des échanges intra-maghrébins, le quatrième pays est le Maroc, avec une contribution de 19,39% du total des échanges intra-maghrébins. En dépit de la fermeture des frontières avec l'Algérie, il reste son principal partenaire commercial à l'intérieur du Maghreb avec 55,91%, suivi par la Tunisie avec 21,24%, ensuite la Libye avec 18,71% et, enfin, la Mauritanie avec 4,14%.

La Mauritanie est le pays qui a toujours réalisé le plus bas taux des échanges intra-maghrébins en raison de l'étroitesse de son marché. Son volume d'échange dans le commerce intra-maghrébin est de 1,65%. Son premier partenaire commercial est le Maroc avec 53,27%, suivi par l'Algérie avec 31,31% et la Tunisie avec 15,14%. Ses échanges sont quasiment nuls avec la Libye (0,02%).

3.3. Indice d'intensité commerciale relative

Le calcul de l'indice d'intensité commerciale relative est généralement utilisé pour démontrer un processus de régionalisation, mais également pour compléter et affiner les résultats de l'analyse des échanges commerciaux intra-régionaux.

Cet indice permet de mesurer la proximité commerciale entre les pays dans un réseau régional du commerce international. Il a comme particularité d'éliminer l'effet de taille, pour relever spécifiquement ce qui est dû à la relation bilatérale (Freudenberg, Guillaume, Ünal-Kesenci, 1998).

L'origine de l'indice d'intensité relative remonte à Kojima (1964) qui est le premier fondateur de cet indice suivi par Drysdale (1969). Depuis, on assiste à d'autres rectifications qui ont été faites par Hergog et Lafay (1989). Ces modifications ont été retenues et utilisées par plusieurs auteurs comme Palemiro (1997), Freudenberg et Alii (1998), Gaulier et Alii (2004) pour arriver enfin à la formule proposée par Petri (1993 et 2006) qui est le premier auteur qui a élargi ce calcul, en permettant ainsi d'évaluer l'intensité de la régionalisation dans une communauté économique régionale, qu'il nomme « mesure relative double de l'intensité commerciale » et qu'il a appliquée sur le commerce intra-asiatique. La formule qu'il a utilisée est la suivante :

$$IC = (X_{ij} * X) / (X_i * M_j)$$

X_{ij} : Les exportations du pays (I) vers le pays (J) ;

X : Les exportations mondiales ;

X_i : Les exportations totales du pays I ;

M_j : Les importations totales du pays j.

3.3.1. Résultats de l'indice d'intensité commerciale relative pour les cinq pays du Maghreb

Le tableau ci-dessous montre les résultats de l'indice d'intensité commerciale relative calculé à partir des données du FMI

Tableau 4 : L'indice d'intensité du commerce pour les cinq pays du Maghreb

		1990-2000	2001-2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Algérie									
	Maroc	4,11	4,16	3,54	3,31	5,30	5,12	5,75	6,49
	Tunisie	4,92	3,42	7,05	6,43	6,40	6,74	10,54	19,18
	Mauritanie	16,68	2,80	0,21	0,26	0,10	0,04	3,43	1,97
	Libye	0,23	0,38	0,47	0,15	0,36	0,33	0,08	0,24
Tunisie									
	Algérie	7,95	7,89	8,86	9,78	11,04	10,25	10,54	9,88
	Maroc	3,55	4,38	4,92	5,70	6,21	5,69	5,45	4,79
	Libye	36,92	53,32	73,63	33,95	30,87	98,55	45,44	38,02
	Mauritanie	2,16	4,67	8,77	7,30	9,07	7,67	5,55	8,57
Maroc									
	Algérie	4,52	1,84	2,37	2,89	3,02	3,78	3,32	3,16
	Mauritanie	9,54	18,95	18,72	19,27	25,54	25,11	28,89	28,67
	Tunisie	6,26	3,97	3,09	3,81	4,71	4,27	4,63	3,04
	Libye	22,10	5,51	2,70	1,73	1,51	3,09	3,66	2,84
Libye									
	Tunisie	11,55	14,38	10,33	9,33	4,20	0,92	4,16	7,78
	Algérie	0,13	0,06	0,004	0,006	0,20	0,16	0,55	2,60
	Maroc	3,40	1,91	0,50	0,47	0,39	0,29	0,14	0,15
	Mauritanie	0,35	0	0	0	0	0	0	0
Mauritanie									
	Maroc	0,29	0,44	0,85	0,16	0,22	0,11	0,09	0,17
	Algérie	0,66	6,43	2,07	0,009	0,0004	0,02	0,01	0,07
	Tunisie	0,80	1,05	0,81	0,72	0,55	0,23	0,35	0,27
	Libye	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : Calculs effectués par nous-mêmes à partir des données du FMI

3.3.2. Interprétation des résultats

L'intensité du commerce est plus élevée entre les pays frontaliers : ceci est observé pour la majorité des pays. Leurs commerces sont plus intenses avec leurs voisins. Cela est même vrai pour l'Algérie et le Maroc et cela, malgré la fermeture des frontières entre ces deux pays.

La complémentarité économique stimule l'intensité commerciale entre les pays : c'est le cas des échanges entre la Tunisie et la Libye. L'indice d'intensité relative a confirmé la relation intense entre ces deux pays, en particulier de la Tunisie vers la Libye. Il s'agit des indices les plus élevés et qui ont atteint des niveaux record.

L'intensité du commerce est également favorisée par la similarité économique : bien qu'il n'existe pas de complémentarité entre les économies tunisienne et marocaine et que ces deux pays ne sont pas frontaliers,

l'intensité des échanges est plutôt moyenne : elle varie entre (3,55 et 6,21) pour la Tunisie vers le Maroc, et (2,89 et 5,47) du Maroc vers la Tunisie.

Le commerce entre deux pays frontaliers est faible quand les deux économies sont spécialisées dans les produits primaires : c'est le cas de l'Algérie et la Libye qui sont spécialisés dans les hydrocarbures. L'indice d'intensité commerciale relative est toujours inférieur à l'unité.

La proximité géographique influe sur la relation commerciale entre les pays : ceci explique l'intensité très élevée, par exemple du Maroc vers la Mauritanie. Les pays en développement étant donné leur faible ouverture ont des échanges importants avec des pays limitrophes (ayant une frontière terrestre commune).

Les accords bilatéraux stimulent les échanges commerciaux : les intensités élevées entre certains pays du même groupe régional, telles que la Tunisie vers la Libye ou la Tunisie vers la l'Algérie, peuvent également être expliquées par les accords bilatéraux conclus entre ces pays, tels que l'accord de partenariat privilégié entre l'Algérie et la Tunisie et également la zone de libre-échange entre la Tunisie et la Libye.

3.4. Taux de croissance des échanges commerciaux intra-maghrébins

Le taux de croissance du commerce permet d'évaluer le dynamisme des échanges intra-régionaux. La formule utilisée est la suivante : $n_1 = ((V_1 - V_0)/V_0) * 100$ où V_0 représente les flux d'exportation à l'année 0 (les flux d'importation), V_1 les flux d'exportation (les flux d'importation) de l'année 1.

Tableau 5 : Taux de croissance des échanges commerciaux intra-maghrébins de (1990 à 2013), en %

Taux de croissance	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Exp intra UMA	65,24	11,73	-10,32	-17,22	21,86	14,52
Imp intra UMA	23,17	16,20	32,95	-19,61	7,80	9,29
Taux de croissance	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exp intra UMA	0,52	-17,13	-4,66	4,24	13,35	9,20
Imp intra UMA	-0,53	-12,52	27,76	31,13	24,53	2,43
Taux de croissance	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Exp intra UMA	8,25	8,81	25,76	11,32	25,50	7,22
Imp intra UMA	9,002	11,20	5,05	31,45	29,52	20,26
Taux de croissance	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Exp intra UMA	79,41	-29,03	6,73	4,88	25,50	22,35
Imp intra UMA	43,01	-21,69	2,68	5,08	21,10	18,25

Source : Calculs effectués par nous-mêmes à partir des données du FMI

Les résultats du tableau n°5 montrent que de 1990 jusqu'à 1998, les taux de croissance des échanges commerciaux intra-maghrébins ne sont pas stables, vu qu'il y'a des années qui ont enregistré des taux négatifs et d'autres positifs.

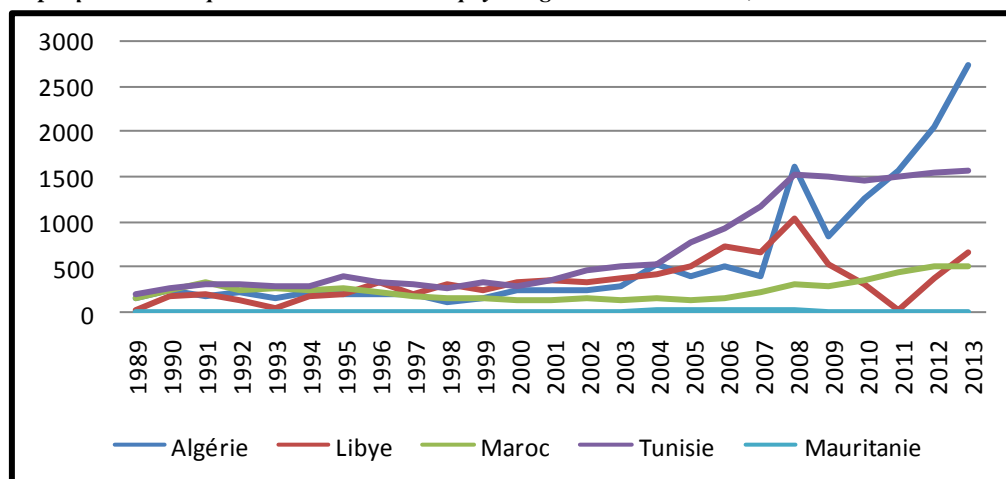
A partir de 1999 jusqu'à 2013, et même avec des proportions faibles, une petite concentration des flux commerciaux s'effectue au sein du Maghreb. Durant ces dernières années, les taux de croissance ont été tous positifs (à l'exception de l'année 2009). Effectivement, il y'a eu des années qui ont enregistré des taux très élevés comme l'année 2008 où le taux de croissance des exportations intra-maghrébines était de 79,41% et le taux de croissance des importations intra-maghrébines était de 43,01%.

Juste après, l'année 2009 a marqué un temps d'arrêt pour cette progression : les importations intra-maghrébines ont baissé de 21,69% par rapport à l'année 2008 et les exportations intra-maghrébines ont baissé de 29,03% par rapport à la même année.

Cette chute des exportations est principalement engendrée par la grande baisse des exportations de l'Algérie et la Libye, qui sont les principaux pays émetteurs d'hydrocarbures comme le montre le graphique 1.

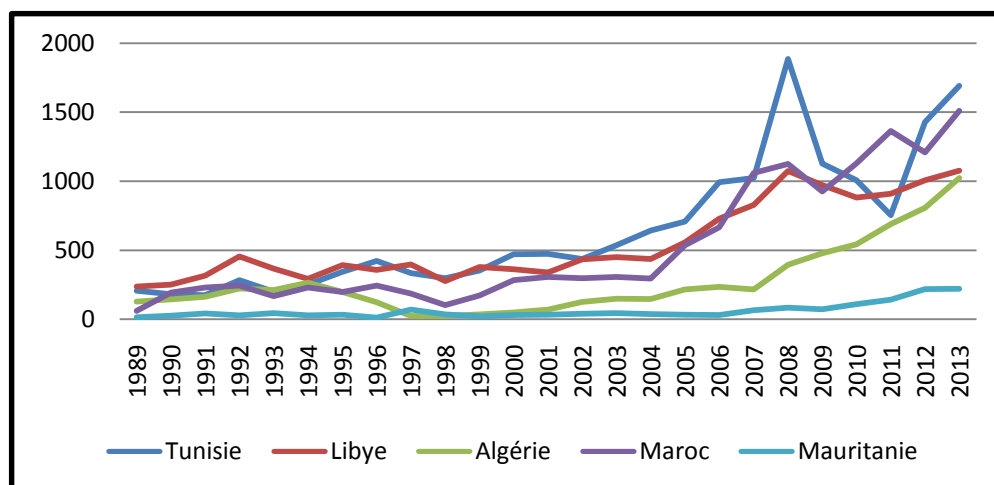
Pour les importations, la chute est due à la grande baisse subie par la Tunisie et légèrement par la Libye et le Maroc. Pour l'Algérie : elles sont faibles mais en légère augmentation; et pour la Mauritanie : elles sont presque stables. (Voir le graphique 2).

Graphique 1 : Les exportations de chacun des pays maghrébins vers l'UMA, en millions de dollars US



Source : Elaboré à partir des données du FMI

Graphique 2 : Les importations de chacun des pays maghrébins en provenance de l'UMA, en millions de dollars US



Source : *Elaboré à partir des données du FMI*

Cette période de récession subie par les pays du Maghreb en 2009 est due aux conséquences de la crise financière déclenchée aux Etats-Unis vers la fin de l'année 2007 et qui s'est traduite, par la suite, par une récession économique qui a touché d'abord les pays industrialisés en 2008 avant de se propager au début de 2009 au reste du monde.

Néanmoins, après cette crise, un retour aux tendances extérieures est constaté. La crise de 2009 a eu un impact sur les flux commerciaux intra-maghrébains, mais qui était temporaire. A partir de 2010, les taux de croissance des échanges commerciaux ont augmenté à nouveau : ils sont de 2,68% en 2010, 5,08% en 2011 et 21,10% en 2012 et 18,25% en 2013 pour les importations intra-maghrébines. Sinon pour les exportations intra-maghrébines : ils sont de 6,73% en 2010, 4,88% en 2011, 25,50% en 2012 et 22,35 en 2013.

Conclusion

Dans cet article, nous nous sommes intéressés à la problématique de l'intégration commerciale régionale dans les cinq pays du Maghreb à travers l'analyse et l'évaluation de la réalité commerciale en utilisant les indicateurs de régionalisation. Cette analyse a permis d'aboutir aux résultats suivants :

L'indice de la part du commerce intra-régional a d'abord exprimé la faible concentration des flux commerciaux intra-UMA et une forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Ensuite, une analyse plus détaillée des échanges commerciaux entre les pays du Maghreb en utilisant la matrice des échanges commerciaux, a montré que la Tunisie est le pays le plus intégré dans l'espace économique maghrébin.

L'observation des intensités relatives a montré que les déterminants économiques tels que la complémentarité économique et la similitude économique sont des facteurs stimulants pour l'intégration commerciale et que l'importance de la proximité géographique entre les pays du Maghreb pourrait faire de la régionalisation au Maghreb un phénomène naturel.

Les taux de croissance du commerce montrent que, sur une longue période, une amélioration dans les échanges commerciaux est observée au sein de l'UMA. Il convient de noter que cette amélioration des échanges reste cependant faible, en raison de la grande concentration des pays du Maghreb sur les pays hors de la zone, en particulier avec l'Union Européenne, en profitant de l'accord euro-méditerranéen signé par les trois pays du Maghreb (Tunisie, Maroc, Algérie).

Au total, les indicateurs de régionalisation commerciale ont souligné la faible régionalisation au sein de l'UMA. Mais, le développement des échanges commerciaux pourrait constituer la première condition pour la réussite du processus de l'intégration économique dans les pays du Maghreb. Cela restera, néanmoins, tributaire de la volonté politique, de l'élimination des barrières tarifaires, du développement du transport et de l'exploitation du potentiel économique que possède chacun des pays du Maghreb.

Références bibliographiques

- Achy L. (2006),** « Le Commerce en Afrique du Nord : Evaluation du potentiel de l'intégration régionale en Afrique du Nord », *21^{ème} réunion du comité intergouvernemental d'experts, CAN, Maroc.*
- Banque Africaine de Développement. (2013),** « Croissance résiliente et intégration », *Edité par Santi, E, Ben Romdhane, S et Shaw, W, Tunis.*
- Banque Africaine de Développement. (2012),** « Libérer le potentiel de l'Afrique du nord grâce à l'intégration régionale : défis et opportunités », *Edité par Emanuelle S, Ben Romdhan S, Shaw W, Tunis.*
- Banque Mondiale. (2006),** « Is there a new vision for Maghreb economic integration? » *Volume I: Main report, Social and Economic Development Group, Middle East and North Africa Region, The World Bank.*
- Deblock C. (2005),** « Régionalisme économique et mondialisation : Que nous apprennent les théories », *CEIN, Montréal Université du Québec.*
- Echinard Y et Guilhot L. (2007),** « Le nouveau régionalisme : de quoi parlons-nous ? » *Annuaire français des relations internationales, Bruylant.*
- Etude sur le projet de création d'une Communauté Economique Maghrébine. (2008-2009),** IDEACONSULT/Louis Berger SAS.
- Fontagné L, Pajot M, Pasteels J.M. (2002),** « Potentiels de commerce entre économies hétérogènes : un petit mode d'emploi des modèles de gravitationnel », *Économie et Prévision n° 152-153, pp 115 à 139*
- Figuière C et Guilhot L. (2007),** « Vers une typologie des processus régionaux, le cas de l'Asie Orientale », *Revue tiers monde, n°192, pp 895-917*
- Figuière C et Guilhot L. (2006),** « Caractériser les processus régionaux: les apports d'une approche en termes de coordination », *Mondes en développement, n° 135, pp. 79-100.*
- Freudenberg M, Gaulier G, Unal-Kesenci D. (2004),** « Régionalism and the regionalisation of international trade », *CEPII working paper n° 2004-16.*
- Freudenberg M, Gaulier G, Unal-Kesenci D. (1998),** « La régionalisation du commerce international : Une évaluation par les intensités relatives bilatérales », *Document de travail du CEPII n° 98-05.*
- Guelchi D.E. (2002),** *L'union du Maghreb Arabe : intégration régionale et développement économique.* Alger, Editions Casbah.
- Herzog C, Lafay G. (1989),** « Le commerce international : la fin des avantages acquis », *CEPII.*
- Hugon P. (2003),** « Les économies en développement à l'heure de la régionalisation », Paris, Editions Kharthala.
- Hugon P. (2001),** « Analyse comparative des processus d'intégration économique régionale », *Etude de la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement, Ministère des affaires étrangères.*
- Kojima K. (1964),** « The pattern of international trade among many countries », *hitosubashi journal of economics, vol5, n°1.*
- Labaronne D. (2013),** « Les difficultés de l'intégration économique régionale des pays maghrébins », *Mondes en développement, n° 163, p. 99-113.*
- Mebtoul A. (2012),** « Face à la mondialisation, le renforcement de la coopération algéro marocaine passe par l'intégration maghrébine », *Institut Royal des Etudes Stratégiques IRES, Rabat Maroc.*
- Oueslati A, Brini R. (2013),** « The Arab Maghreb Union: the "Cost of Non Maghreb" and Sectoral Prospects », *International Journal of Economics, Finance and Management Sciences. Vol. 1, No. 6, 2013, pp. 285-291.*
- Palméro S. (1997),** « Trade and specialization in the Asian Area in Dzever S et Jaussaud J. Perspectives on economic integration and business strategy in the asia pacific region », *the Macmillan Press LTD.*

Petrii P.A. (2006), "Is est asia becoming more interdependent?" *Journal of asian economics*, vol 17, n°3, p 381-394.

Rapport de la Banque d'Algérie, 2013.

Sachwald F. (1996), « Les réalités de l'intégration économique régionale », *RAMSES 1997, IFRI, Edition Dunod*, Paris.

Sakakibara E, Yamakawa S. (2003), "Regional Integration in East Asia", *Part II: Trade, Finance and Integration, Policy Research Working Paper, WPS 3079, World Bank*.

Sari C, Mebtoul A, Ouvrage collectif. (2014), *L'intégration économique maghrébine : un destin obligé ?* Algérie ;Edition Anwar Maarifa.

Sari C, Mebtoul A, Ouvrage collectif. (2014), *Quelle gouvernance et quelles institutions au Maghreb : face aux enjeux géostratégiques ?*, AlgérieEdition Anwar Maarifa.

Sari C. (2011), *Algérie et Maroc : Quelles convergences économiques* », Paris, Editions Cabrerias.

Siroen J-M. (2000), « *La régionalisation de l'économie mondiale* », Collection Repère, la découverte.

Unal-Kesenci D. (1998), « Commerce international et complémentarités régionales », *la lettre du CEPPII*, n°174, décembre.

Sites internet

<http://www.imf.org/>

<http://www.unctad.org/>

Office des changes du Maroc : <http://www.oc.gov.ma>

Institut National de la Statistique de la Tunisie : <http://www.ins.nat.tn>

Office National des Statistiques de la Mauritanie : <http://www.ons.mr>

Direction générale des douanes d'Algérie : <http://www.douane.gov.dz>